



Ville de Bedford

R-697-11-1

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DE RÈGLEMENT

Que les citoyen(ne) s de la Ville de Bedford sont informé(e) s que le règlement numéro 697-11-1 intitulé:

**CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS
MUNICIPAUX**

A été adopté par le conseil municipal le 14 janvier 2014 et ne nécessite aucune autre approbation additionnelle.

Le dit règlement entre en vigueur conformément à la loi, à compter de ce jour, soit le 22 janvier 2014;

Le dit règlement est maintenant déposé au bureau du directeur général, à l'Hôtel-de-ville, 1 rue Principale, à Bedford, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Bedford, ce 22 janvier 2014.

Yvon Labonté
Directeur Général